

LES POURSUITES D'ETUDES POST-BTS

- Etudes courtes : Bac +3. Licence Professionnelle.**
- Réseaux industriels et d'entreprise
 -
- Etudes Longues - I.U.P**
- Licence, Maîtrise
 - Classe préparatoire (Post BTS 1 année)
 - Ecole d'ingénieur.

LES ACTIVITES DU TECHNICIEN SUPERIEUR

DANS L'INDUSTRIE

Les Types d'Entreprises

Le TS SN-IR peut exercer ses activités essentiellement dans trois types d'entreprises :

- Les sociétés de services en Informatique industrielle.
- Les sociétés utilisatrices d'équipements Numériques automatisés et (ou) informatisés.
- Les entreprises réalisatrices de solutions dédiées.

Les Domaines d'activité.

Le TS SN-IR exercer ses activités essentiellement dans trois secteurs :

- L'Informatique scientifique (calcul, modélisation, recherche, monde virtuel...)
- L'Informatique Industrielle (automatisation, fonctionnement des réseaux, sécurisation, applications logicielles, pilotage des systèmes de production...)
- L'Informatique du temps réel et de la mobilité (programmation des logiciels pour les télécommunications, les transports, l'automobile, l'aéronautique...)

Les catégories de systèmes.

Le TS SN-IR peut être amené à exercer ses activités professionnelles sur les systèmes suivants :

- Les systèmes électroniques qui impliquent essentiellement le développement de matériels et logiciels dédiés, embarqués ou non embarqués.
- Les systèmes de contrôle / commande permettant la commande et le suivi de procédés industriels.
- Les interfaces de dialogue hommes / machines.
- Les systèmes de traitement et de communication (voix, données, images) permettant le transfert de données dans une architecture numérique.

Les Emplois visés

Les emplois visés sont associés aux fonctions de développement, d'exploitation, de pilotage, de maintenance et de rénovations de systèmes numériques (Intégrant l'Electronique et l'Informatique).

- Technicien en bureau d'étude
- Développeur d'applications
- Intégrateur de systèmes numériques et de réseaux
- Installateur de systèmes numériques
- Responsable du support technique
- Technicien de maintenance
- Technico-commercial



L'évolution des activités professionnelles

L'évolution des métiers de l'informatique est liée aux mutations technologiques qui favorisent la répartition et le partage des ressources matérielles, logicielles et informationnelles. Elle se traduit notamment par l'émergence d'activités professionnelles nouvelles relatives à la mise en œuvre, la configuration, l'exploitation, la maintenance et l'évolution des systèmes numériques en réseaux. L'une des caractéristiques des applications relevant de l'informatique industrielle est l'hétérogénéité des matériels (micro-ordinateurs, stations de travail, serveurs, automates programmables, constituants communicants,...) et des logiciels (systèmes d'exploitation, programmes d'application,...) qui peuvent être utilisés et reliés (réseaux locaux industriels et informatiques, bus de terrain,...) dans une même application.



LYCEE des SCIENCES et des TECHNIQUES
LYCEE POLYVALENT la BRIQUERIE

« La Briquerie »
15 Route de la Briquerie
57100 THIONVILLE
Tél : 03-82-53-27-60
Fax : 03-82-54-76-56
Le DDFPT
www.labriquerie.net

CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
Énergie et maintenance
Lorraine



Brevet de
Technicien
Supérieur

S.N Option **I-R**
Systèmes Numériques
Option Informatique Réseaux

Plus d'informations sur : www.labriquerie.net

**Après le Bac STI2D / BAC S /
BACPRO du domaine Génie Electronique**

Le BTS S.N Option I.R

Admission : Etre titulaire du Baccalauréat Général, Scientifique, Technologique, Professionnel.
Sur dossier scolaire (24 places).
Inscription sur portail « POST BAC »

Objectifs :

Suite naturelle du baccalauréat, la vocation de cette formation est de former des techniciens supérieurs qui trouvent leur épanouissement sur le marché du travail dans le domaine du numérique (Télécommunications, Informatique...). La filière Informatique et Réseaux prépare à de nombreux postes dans les entreprises de production, de transformation, de service..., mais aussi dans des domaines variés comme la santé, les transports, la gestion technique des bâtiments...

Les tâches confiées aux techniciens supérieurs en Informatique sont nombreuses et variées : Le développement de systèmes informatiques, tant pour la partie logicielle que matérielle ; l'exploitation de systèmes informatiques en réseaux ; la maintenance et l'assistance technique aux utilisateurs, le commercial.

La formation :

La formation dispensée au titre de la préparation du Brevet de Technicien Supérieur est organisée en un cycle d'étude d'une durée de deux années, sanctionnée par un examen (**le BTS SN-IR (Systèmes Numériques – Informatique et Réseaux). Diplôme reconnu de niveau 3.**)

Les enseignements dispensés la première année sont plutôt orientés vers l'acquisition de savoirs (généraux et technologiques) relatifs au génie Electronique-Informatique (Connaissance des matériels, connaissance des systèmes, connaissance des langages, mise en œuvre, programmation...)

L'objectif de la deuxième année a une orientation plus professionnelle, l'acquisition de savoir-faire pour la préparation à l'insertion dans le monde du travail se fait par la réalisation d'un projet industriel en mettant l'accent sur les tâches pouvant être confiés à un technicien supérieur.

Un stage en entreprise de six semaines, en fin de première année, est d'une part pour le futur technicien de prendre la mesure des réalités industrielles (techniques, économiques, humaines) et d'autre part une période de formation permettant d'atteindre un ensemble de compétences dont l'acquisition requiert un environnement industriel authentique.

L'étudiant en Section de Technicien Supérieur :

L'entrée en BTS vous donne le statut d'étudiant. Vous pouvez obtenir une bourse d'enseignement supérieur sauf dans les établissements privés hors contrat.

Le lycée « La Briquerie » vous propose des facilités pour vos études (systèmes industriels réels ou didactisés, outils informatiques, outils de développement, service de documentation...) en retour vous avez quelques devoirs (règlement intérieur proche de celui du lycéen).

Les HORAIRES : (Suivant BO N° 47 du 19 Décembre 2013)

Les Horaires de Formation BTS SN-IR											
DISCIPLINES	1 ^{ère} année					2 ^{ème} année					Global sur la Formation
	Total	Cours	TD	TP	GLOBAL 1 ^{ère} Année	Total	Cours	TD	TP	GLOBAL 2 ^{ème} Année	
Culture générale et expression	3 H	2 H	1 H	0	90 H	3 H	2 H	1 H	0	90 H	180 H
Anglais	2 H	2 H	2 H	0	60 H	2 H	0	2 H	0	60 H	120 H
Mathématiques	3 H	2 H	1H	0	90 H	3 H	2 H	1 H	0	90 H	180 H
Economie Gestion	1 H	1 H	0	0 H	30 H	1 H	1 H	0	0 H	30 H	60 H
Sciences Physiques	6 H	3 H	0	3 H	180 H	4 H	2 H	0	2 H	120 H	300 H
Informatique Réseaux	15 H	4 H	0	11 H	450 H	17 H	4 H	0	13 H	510 H	960 H
Accompagnement Personnalisé	2 H	0 H	0 H	2 H	60 H	2 H	0 H	0 H	2 H	60 H	120 H
LV2 (Facultatif)											
TOTAL	32 H	12 H	4 H	16 H	960 H	32H	12H	5H	15 H	960 H	1920 H
Remarques	+ Un stage en entreprise de 6 semaines (En fin de première année)										+ 6 Semaines

L'EXAMEN : (Suivant BO N° 47 du 19 Décembre 2013)

INTITULE des EPREUVES	UNITES	COEF.	FORME	DUREE	Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat). Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités). Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités.
EPREUVES OBLIGATOIRES					
E 1 : Culture générale et Expression	U. 1	3	Ecrite	4 Heures	
E 1 : LV. Anglais	U. 2	2	CCF	2 situations	
E 3 : Mathématiques	U. 3	3	CCF	2 situations	
E 4 : Etude d'un système Numérique et d'Information.	U. 4	5	Ecrite	6 Heures	
E 5 : Intervention sur un système Numérique et d'Information.	U. 5	5	CCF	2 situations	
E 6 : Epreuve professionnelle de synthèse.	U. 6	8			
E 6.1 : Rapport de stage	U. 61	2	Orale	30 minutes	
E 6.2 : Projet technique	U. 62	6	Orale	1 Heure	
EPREUVES FACULTATIVES					
EF1 : Langue Vivante Etrangère ⁽²⁾ (La langue vivante ne peut pas être l'Anglais)	EF1		Orale	20minutes	

⁽²⁾ Précédée de trente minutes de préparation.